

NIVEAU 5

UEs fondamentales

Outils Mathématiques 5 (6 ECTS)
Physique 5 : propagation (4 ECTS)
Informatique 5 : Programmation Java (4 ECTS)
Electronique filtrage (3 ECTS)
Théorie du signal 1 (3 ECTS)
Physique 4 : Electromagnétisme 2 (5 ECTS)

UEs complémentaires

Microcontrôleur (3 ECTS)
Hyperfréquences (3 ECTS)

UEs transversales

Techniques d'expression et de communication 5 (2 ECTS)
Anglais 5 (2 ECTS)

NIVEAU 6

UEs fondamentales

Automatique (6 ECTS)
Modulation (4 ECTS)
Théorie du signal 2 (4 ECTS)

UEs complémentaires

Réseaux informatiques (4 ECTS)
DSP Digital Signal Processing (4 ECTS)

UEs transversales

Techniques d'expression et de communication 6 (2 ECTS)
Anglais 6 (2 ECTS)
Stage (4 ECTS)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Accès en L1 : les candidatures doivent être déposées sur la plateforme « Parcoursup ».
- Accès en L2 et L3 : sur dossier de candidature à télécharger sur l'application E-candidat entre le 15 avril et le 30 juin.
- Accès possible par validation des acquis professionnels.

informations inscriptions

Bureau C 203 - Institut Galilée
L1 : 01 49 40 38 18 - licence1.galilee@univ-paris13.fr
Bureau C 205 Bis - Institut Galilée
L2 et L3 : 01 49 40 36 58 - spi.licence.galilee@univ-paris13.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- Vie étudiante, frais d'inscription, ... : www.sorbonne-paris-nord.fr

CONTACTS ET ACCÈS

Responsable de la formation : Sébastien CHENAIS

Secrétariat Licence SPI :

L1 : 01 49 40 38 18 / licence1.galilee@univ-paris13.fr - Bureau C 203 (Institut Galilée)
L2 et L3 : 01.49.40.36.58 / spi.licence.galilee@univ-paris13.fr - Bureau C 205 bis (Institut Galilée)

Orientation - Insertion professionnelle :

VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant)
Campus de Villetaneuse (Entrée ouest, sous les amphis 5, 6, 7) : 01 49 40 40 11
Campus de Bobigny (Bât. de l'Illustration, RDC, salle 18) : 01 48 38 88 38
www.univ-paris13.fr/orientation

Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) : CeDIP

(Centre du Développement et de l'Ingénierie de la Professionnalisation)
www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne
Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication – Campus de Villetaneuse
01 49 40 37 64 - acc-cfc@univ-paris13.fr (FC - A) / 01 49 40 37 04 - svap-cfc@univ-paris13.fr (VA)

Institut Galilée

VENIR À L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD : CAMPUS DE VILLETANEUSE

99, av. Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

Voiture, à partir de Paris :

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille Puis Sortie N°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université
Coordonnées GPS - Latitude : 48.9561507 - Longitude : 2.341262599999364

Transports en commun :

Depuis Paris : Train ligne H – Toutes les lignes départ Gare du Nord directions Persant Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise – arrêt Epinay Villetaneuse.
Depuis la gare d'Epinay Villetaneuse : prendre soit le T11 direction le Bourget, arrête Villetaneuse-Université, soit le Bus 361 direction Gare de Pierrefitte – Stains RER, arrête Villetaneuse-Université.
Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) : prendre le T8, terminus Villetaneuse Université.

LICENCE SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR

PARCOURS ELECTRONIQUE, SIGNAL ET RÉSEAUX

Étudier
à
USPN

OBJECTIFS

La mention **Sciences pour l'Ingénieur** proposée à l'université Sorbonne Paris Nord a pour but de donner aux étudiants une formation de base dans le domaine de l'Electronique, du traitement du signal et des réseaux.

Elle est assez proche d'une licence EEA (Electronique, Energie électrique et Automatique) mais à la différence de cette dernière elle offre une formation moins orientée vers l'ingénierie électrique et l'électrotechnique, mais davantage tournée vers l'informatique industrielle, le traitement du signal et les réseaux de communication.

Cette orientation permet de préparer les étudiants à des sujets porteurs comme l'électronique embarquée ou l'Internet des Objets par exemple.

ATTENTION le terme « licence SPI » peut recouvrir plusieurs réalités selon les universités. Malgré une dénomination commune, les programmes des licences SPI des différentes universités françaises ne sont pas tous les mêmes. Par exemple, la licence SPI de l'université Sorbonne Paris Nord prépare à la poursuite d'études dans les domaines de l'électronique, l'informatique industrielle ou les réseaux par exemple mais ne prépare **PAS** à la poursuite d'études en génie civil ou en génie des matériaux.

Rappelons également que la licence SPI n'est **pas** une préparation généraliste au métier d'ingénieur (elle est spécialisée, et elle ne prépare pas aux concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs) ; elle n'est pas non plus une licence professionnelle ni « professionnalisante » : il s'agit d'une formation essentiellement théorique (bien que laissant une large part aux travaux pratiques en L2 et en L3) dont la visée principale est de conduire à la poursuite d'études pour accéder au niveau ingénieur, que ce soit en école d'ingénieur ou en master.

La licence SPI permet l'acquisition de solides compétences à la fois théoriques et pratiques grâce à de nombreux travaux pratiques, qui représentent une part importante de la formation, notamment dans les deux derniers semestres.

Des projets et un stage obligatoire sont également prévus au dernier semestre (en L3).

POURSUITE D'ÉTUDES / INSERTION PROFESSIONNELLE (MÉTIERS VISÉS)

Les masters nationaux dans le domaine de l'EEA, de la robotique, des télécommunications et réseaux ou les parcours de master préparant aux métiers de l'enseignement.

Localement, en restant à l'université Sorbonne Paris Nord, les étudiants peuvent intégrer, sur dossier,

- la première année du master **Ingénierie et Innovation en Images et Réseaux**,
- la première année de l'école d'ingénieur **Sup Galilée**, dans les spécialités **“Télécommunications et Réseaux”, ou “Instrumentation”** (avec ses deux options : “Instrumentation avancée et systèmes embarqués” ou “ingénierie biomédicale”).

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée sous le régime du contrôle continu.

Stage obligatoire de 4 semaines minimum au semestre 6.

Un contrat pédagogique est établi pour chaque étudiant.

Pour les étudiants salariés, sportifs ou artistes de haut niveau : le contrat pédagogique peut permettre la dispense des évaluations continues (sauf Sport et Travaux Pratiques).

Les étudiants doivent se déclarer au secrétariat au plus tard 3 semaines après le début du semestre concerné.

Programme

Licence 1^{ère} année

NIVEAU 1

UEs fondamentales

Outils mathématiques 1 (6 ECTS)
Info 1 : Eléments d'informatique (4 ECTS)
Electricité 1 (3 ECTS)
Physique (6 ECTS)

UE complémentaire

Chimie générale 1 (7 ECTS)

UEs Culture générale (4 ECTS)

Anglais 1
Bureautique scientifique
Méthodologie du travail universitaire

NIVEAU 2

UEs fondamentales

Outils mathématiques 2 (6 ECTS)
Physique 2 : physique expérimentale (4 ECTS)
Mécanique 1 : mécanique du point (4 ECTS)
Electricité 2 (4 ECTS)
Electronique numérique 1 (5 ECTS)

UEs complémentaires

Méthodes de calcul 1 (2 ECTS)
Informatique 2 : Programmation impérative (2 ECTS)

UEs transversales

Exploration d'un Projet Professionnel (1 ECTS)
Anglais 2 (2 ECTS)

NIVEAU 3

UEs fondamentales

Physique 3 : Electromagnétisme 1 (5 ECTS)
Electronique analogique 1 (6 ECTS)
Electronique numérique 2 (4 ECTS)
Méthodes de calcul 2 (4 ECTS)

UEs complémentaires

Outils Mathématiques 3 (3 ECTS)
Informatique 3 : Introduction au calcul scientifique (4 ECTS)

UEs transversales

Sport 3 (1 ECTS)
Anglais 3 (2 ECTS)
Projet Voltaire (1 ECTS)

NIVEAU 4

UEs fondamentales

Electronique analogique 2 (4 ECTS)
Travaux expérimentaux en physique (2 ECTS)
Interface et simulation (3 ECTS)
Physique 4 : Electromagnétisme 2 (5 ECTS)

UEs complémentaires

Outils Mathématiques 4 (6 ECTS)
Electromagnétisme pour l'ingénieur (3 ECTS)
Physique du signal (3 ECTS)

UEs transversales

Sport 4 (2 ECTS)
Anglais 4 (2 ECTS)